



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

# L'ANNEE 2019 DANS LES RESERVES GEREES OU CO-GEREES PAR L'OFB



**Rapport d'activité synthétique 2019 des réserves  
Direction des aires protégées**



L'alpage d'Armène, propriété de l'OFB dans le massif des Bauges, fait l'objet d'une attention particulière pour le maintien des milieux ouverts par l'activité pastorale

# Sommaire

<b>I. Le réseau des réserves</b> .....	<b>4</b>
<b>Constitution du réseau des réserves</b> .....	4
<b>Rappel synthétique sur les 3 statuts de réserves</b> .....	6
<b>II. L'année 2019 dans la vie des réserves</b> .....	<b>7</b>
<b>Janvier</b> .....	7
Un plan de gestion renouvelé pour la réserve de l'étang de l'Estagnol.....	7
Des réserves de zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau.....	7
<b>Février</b> .....	8
Des chantiers éco-citoyens pour lutter contre le Baccharis à feuille d'arroche.....	8
La population d'Arlequin plongeur en augmentation à Saint-Pierre et Miquelon.....	8
<b>Mars</b> .....	9
De nouveaux radeaux pour la nidification des sternes sur le lac de Madine.....	9
Le plan de gestion de la réserve du Caroux-Espinouse évalué.....	9
<b>Avril</b> .....	10
Les Bécassines des marais suivies jusqu'en Russie par balises.....	10
Des colliers GPS sur les isards d'Orlu à la base de nombreuses recherches.....	10
<b>Mai</b> .....	11
Le suivi de la nidification des huitriers pie sur l'île de Béniguet.....	11
Le dispositif EFFORT pour étudier l'influence des ongulés sur la régénération forestière à la Petite-Pierre.....	11
<b>Juin</b> .....	12
La labellisation « Liste verte » de l'UICN pour la réserve de Donzère-Mondragon.....	12
L'AFP sur les traces du Chat-renard dans la forêt d'Asco en Corse.....	12
<b>Juillet</b> .....	14
Le renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO du massif des Bauges.....	14
Une étude pour mieux comprendre les interactions Homme-Faune en Belledonne.....	14
<b>Août</b> .....	15
Une représentation de la baie de l'Aiguillon au colloque UIGB.....	15
Le Phragmite aquatique suivi chaque année sur la réserve du Massereau.....	15
<b>Septembre</b> .....	16
Une opération de réhabilitation des habitats naturels sur l'alpage d'Armène dans les Bauges..	16
Des travaux de préservation des milieux ouverts sur la réserve de Jujols.....	16
<b>Octobre</b> .....	16
Des mesures pour concilier fréquentation et quiétude au Hâble d'Ault.....	17
Le golfe du Morbihan sous haute surveillance en période de pêche.....	17
<b>Novembre</b> .....	18
Le projet d'extension de la réserve naturelle d'Iroise avance.....	18
Le début de l'OFB lors du festival international de photo animalière de Montier-en-Der.....	18
<b>Décembre</b> .....	19
Des travaux d'enlèvement des crassats sur les vasières de la baie de l'Aiguillon.....	19
La capacité d'accueil des marais d'Olonne améliorée pour les oiseaux d'eau.....	19
<b>III. Le réseau des réserves en 2019</b> .....	<b>21</b>
<b>Journées des réserves</b> .....	21
<b>Budget des réserves</b> .....	21
<b>Du côté des territoires avec un enjeu de protection</b> .....	22
Une grande diversité génétique du rat des moissons sur l'étang du Grand Birieux.....	22
Restauration hydraulique sur les Grandes cabanes du Vaccarès sud.....	22

# I. Le réseau des réserves

## Constitution du réseau des réserves

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est issu de la fusion au 1er janvier 2020 de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Créé par la loi 2019-773 du 24 juillet 2019, l'établissement public a pour mission la « gestion, restauration et appui à la gestion d'espaces naturels » qui reprend les engagements de l'AFB et de l'ONCFS précisés dans le contrat d'objectif et de performance 2019-2020 de chaque structure. Cette mission répond à différents documents stratégiques dont la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 et dernièrement le plan biodiversité 2018.

La gestion de réserves était une activité de longue date de l'ONCFS. Le conseil supérieur de la chasse avait édité en 1952 le premier bulletin sur les réserves traitant notamment de la réserve de chasse du Mercantour à l'origine du parc national du même nom. Aujourd'hui, l'OFB compte 30 réserves de statuts différents (dont 28 issues de l'ONCFS et 2 de l'AFB), en gestion ou en cogestion, représentant 53 655 ha :

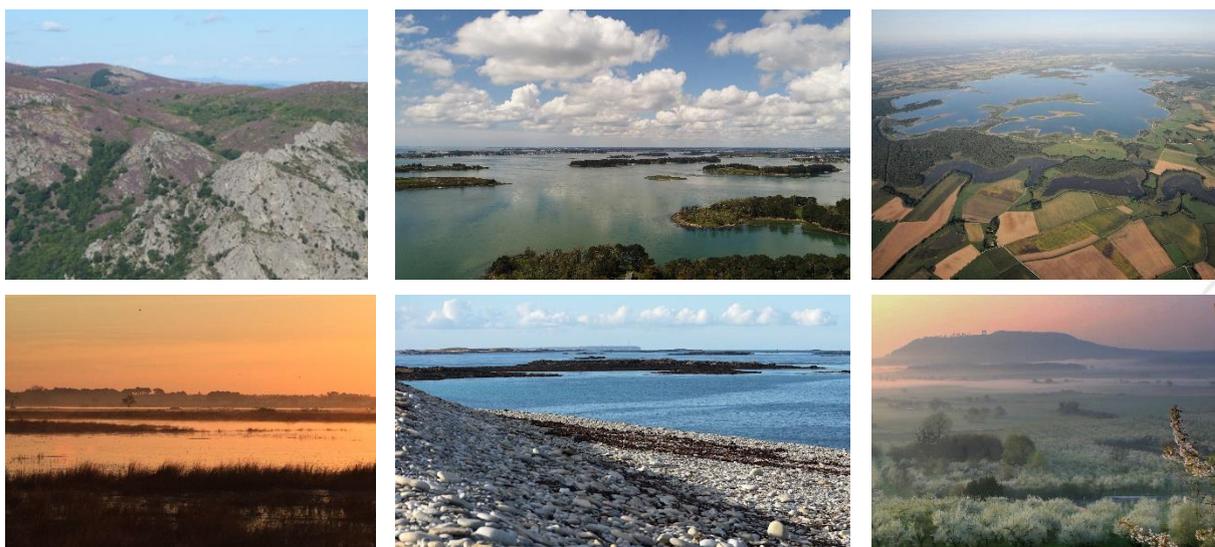
- 8 Réserves Naturelles Nationales (RNN) pour 6 362 ha,
- 8 Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) pour 31 000 ha,
- 11 Réserves de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) pour 9 033 ha,
- 3 Réserves de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Corse pour 7 260 ha.

L'OFB a également en charge la gestion de l'Arrêt de Protection de Biotope (APB) du Domaine de la Peyrouarié dont il est propriétaire et qui se superpose pour partie à la RNCFS du Caroux-Espinousse.

L'ensemble de ces réserves participent à la cohérence du réseau européen Natura 2000. Toutes se superposent, au moins en partie, à un site Natura 2000, à l'exception de la RNCFS de Belledonne.

Les réserves sont gérées sous l'égide des directions régionales<sup>1</sup> et la Direction des Aires Protégées (DAP) apporte notamment un appui technique à la gestion et la mise en réseau des réserves. La Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (DRAS) apporte un appui scientifique à cette gestion. Le lien avec la DRAS est d'autant plus important que les RNCFS se justifient notamment par les « études scientifiques, techniques ou des démonstrations pratiques qui y sont poursuivies » ; les RNCFS sont ainsi des territoires de recherche privilégiés pour certaines unités.

**La diversité des statuts, des milieux, des actions et des partenariats développés est une véritable richesse pour l'établissement.**



<sup>1</sup> À l'exception de la RNCFS de la Petite Pierre qui est transitoirement encore co-gérée par la DRAS avec l'ONF, avant transfert de la co-gestion OFB prévu à terme à la DR Grand Est

## Liste des réserves gérées ou cogérées par l'OFB

Statut	Intitulé	DR	Département	Surface (ha)		Gestionnaire
RNN	Baie de l'Aiguillon	DR PL	Vendée	85	2 300	OFB/LPO
RNN	Baie de l'Aiguillon	DR NA	Charente-Maritime	17	2 600	LPO/OFB
RNN	Casse de la Belle Henriette	DR PL	Vendée	85	337	LPO/OFB
RNN	Etang de l'Estagnol	DR O	Hérault	34	78	CEN Occitanie/OFB
RNN	Iroise	DR B	Finistère	29	39	OFB
RNN	Jujols	DR O	Pyrénées-Orientales	66	472	FRCN/OFB
RNN	Prés salés d'Arès et de Lège Cap-Ferret	DR NA	Gironde	33	330	Arpège/OFB
RNN	Marais communal de Saint Denis du Payré	DR PL	Vendée	85	206	LPO/OFB
RNCFS	Les Bauges	DR AURA	Savoie	73	3 850	ONF/OFB/PNR
		DR AURA	Haute-Savoie	74	1 352	
RNCFS	Belledonne	DR AURA	Isère	38	2 307	OFB
RNCFS	La Caroux-Espinousse	DR O	Hérault	34	1 658	OFB/ONF
RNCFS	Lac du Der-Chantecoq et étangs d'Outines et d'Arrigny	DR GE	Marne	51	3 821	OFB/LPO
		DR GE	Haute-Marne	52	1 843	
RNCFS	Lac de Madine et étang de Pannes	DR GE	Meurthe-et-Moselle	54	92	OFB/CEN Lorraine
		DR GE	Meuse	55	1 748	
RNCFS	La Petite-Pierre	DR GE	Bas-Rhin	67	2 728	ONF/OFB
RNCFS	Orlu	DR O	Ariège	09	4 243	OFB
RNCFS	Golfe du Morbihan	DR B	Morbihan	56	7 358	OFB
APB	Domaine de la Peyrouтары (RNCFS Caroux)	DR O	Hérault	34	114	OFB
RCFS	Pointe d'Arçay	DR PL	Vendée	85	1 035	OFB/ONF
RCFS	Ile de Béniguet	DR B	Finistère	29	57	OFB
RCFS	Donzère-Mondragon	DIR PACAC	Vaucluse	84	1 490	OFB
		DR AURA	Drôme	26		
RCFS	Le Hâble d'Ault	DR HF	Somme	80	180	SMBS-GLP/OFB
RCFS	Le Rhin	DR GE	Bas-Rhin	67	4 135	OFB
RCFS	Le Masserreau	DR PL	Loire-Atlantique	44	393	CD 44/OFB/CDL
RCFS	Le Migron	DR PL	Loire-Atlantique	44	290	CD 44/OFB/CDL
RCFS	Sud Saint-Pierre	D OM	St-Pierre-et-Miquelon	97 5	1 138	OFB/FDC
RCFS	Terres d'Oiseaux	DR NA	Gironde	33	131	OFB/CCE/Commune
RCFS	Chanteloup	DR PL	Vendée	85	38	OFB
RCFS	Grand'Mare	DR N	Eure	27	146	FDC/OFB
RCFS de Corse	Ascu - Asco	DIR PACAC	Haute-Corse	2B	3 005	OFB
RCFS de Corse	Tartagine	DIR PACAC	Haute-Corse	2B	2 283	OFB/ONF
RCFS de Corse	Bavedda - Bavella	DIR PACAC	Corse du Sud	2A	1 972	OFB

## Rappel synthétique sur les 3 statuts de réserves

### Les Réserves Naturelles Nationales (RNN)

Création : Décret ministériel ou en Conseil d'Etat, processus long impliquant notamment l'avis du CNPN.

Gestion : Possible par toute structure (convention de gestion avec l'Etat). Nécessité d'un plan de gestion validé par le préfet, d'un comité consultatif et d'un conseil scientifique désigné par le préfet.

Budget : Dotation annuelle Etat. Possibilité de sources de financement complémentaires grâce à la reconnaissance du statut.

Réseau : Pilotage par Réserves Naturelles de France (RNF) organisant un congrès annuel. 165 RNN au niveau national.

### Les Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS)

Création : Arrêté ministériel, processus long impliquant notamment l'avis de la CNCFS.

Gestion : OFB ou autre établissement public, nécessité d'un programme de gestion pour la constitution, d'un comité directeur institué par l'arrêté ministériel et d'un directeur nommé par le préfet.

Budget : Budget propre du gestionnaire, autres sources de financement à rechercher.

Réseau : Pilotage par l'OFB et la FNC. 10 RNCFS en France dont 8 gérées ou cogérées par l'OFB et 2 autres (RNCFS d'Arjuzanx gérées par le conseil départemental des Landes et la RNCFS de Chambord géré par le Domaine national de Chambord).

### Les Réserves de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS), dont les RCFS de Corse

Création : Arrêté préfectoral ou du Président du Conseil exécutif de Corse (RCFS de Corse), processus simple.

Gestion : Pas obligatoire. Dans les faits, les RCFS gérées ou cogérées par l'OFB dispose d'un plan de gestion en général.

Budget : Budget OFB faible, autres sources de financement à rechercher.

Réseau : Pas de pilotage. Environ 12 000 RCFS en France, notamment obligation de classer au minimum 10 % du territoire des associations communales de chasse agréées (ACCA) en RCFS.

## II. L'année 2019 dans la vie des réserves

### Janvier

#### Un plan de gestion renouvelé pour la réserve de l'étang de l'Estagnol

Créée en 1975 et propriété de l'OFB, la RNN de l'Estagnol est cogérée depuis le début de l'année 2019 avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie. La réserve a pour rôle de protéger les espèces et les habitats naturels associés aux marais littoraux d'eaux douces ou faiblement salées dans un contexte péri-urbain (8km de Montpellier).

Un quatrième plan de gestion pour la période 2019-2028 a reçu un avis favorable du CSRPN le 31 janvier 2019 et a été approuvé par arrêté préfectoral en octobre 2019. Les cibles de conservation retenues dans ce nouveau plan de gestion sont au nombre de quatre :

- L'étang, qui inclut la roselière ainsi que les eaux libres (clairs d'eau et roubines) ;
- Les prairies humides, incluant les gazons méditerranéens, les prés salés ainsi que les dépressions et les bordures d'étang avec le cortège de végétation des mares temporaires ;
- La ripisylve, composée de linéaires de frênes et de peupliers ainsi que de l'ensemble des strates végétales qui les composent ;
- La Cistude d'Europe, seule espèce ayant été désignée comme cible distincte car faisant l'objet de menaces et d'une stratégie spécifique.

Les opérations envisagées sont regroupées autour des facteurs de menaces que sont les espèces « problématiques » (sanglier, espèces végétales exotiques envahissantes), le dérangement, les changements climatiques et globaux, la gestion des pratiques agricoles sur les parcelles périphériques, la pollution et enfin la connectivité de la réserve avec les espaces naturels voisins.



#### Des réserves de zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau



Tous les ans autour de la mi-janvier, Wetlands International coordonne le recensement des espèces d'oiseaux d'eau au sein des zones humides de 143 pays. Ces comptages ont débuté dans les années 1960 et motivent un réseau de près de 150 000 personnes sur le terrain au sein de 50 000 zones humides référencées et comptées régulièrement.

En France, ce sont plus de 1 500 « compteurs » qui recensent les oiseaux d'eau sur plus de 500 zones humides. Coordonnés par la LPO depuis 1967, ces comptages permettent d'identifier les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau selon les critères 5 et 6 de la convention

de Ramsar (critère 5 : la zone humide abrite, habituellement, 20 000 oiseaux d'eau ou plus ; critère 6 : la zone humide abrite, habituellement, 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau).

Les agents de l'OFB y participent activement et plusieurs réserves de l'OFB sont reconnues d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (critère 5, moyenne mi-janvier 2015/2019) :

- La RNCFS du Golfe du Morbihan est reconnue d'importance internationale pour 7 espèces : Bernache cravant, Harle huppé, Tadorne de Belon, Canard pilet, Avocette élégante, Barge à queue noire et Bécasseau variable.
- La RNN de la Baie de l'Aiguillon et la RCFS de la Pointe d'Arçay sont reconnues d'importance internationale pour 9 espèces : Bernache cravant, Tadorne de Belon, Canard pilet, Avocette élégante, Pluvier argenté, Barge rousse (seul site français d'importance pour l'espèce), Barge à queue noire, Bécasseau maubèche et Bécasseau variable.
- La RNCFS du lac du Der est reconnue d'importance pour 3 espèces : Canard chipeau, Sarcelle d'hiver et Grue cendrée.
- La RCFS du Rhin qui représente tout le cours du Rhin dans sa partie bas-rhinoise est reconnue d'importance internationale avec la partie haut-rhinoise pour 2 espèces : Canard chipeau et Fuligule milouin.

## Février



### Des chantiers éco-citoyens pour lutter contre le Baccharis à feuille d'arroche

Le Sénéçon en arbre ou Baccharis à feuille d'arroche (*Baccharis halimifolia*) est une espèce invasive de la RNN des prés salés d'Arès et Lège-Cap-Ferret. Son développement entraîne une diminution des espèces végétales locales, notamment celles de la strate herbacée, avec pour conséquences une banalisation du milieu et une perte de biodiversité. Cet arbuste colonise sur la réserve le haut pré salé, les marais endigués (anciens réservoirs à poissons) et cette colonisation se traduit sur la réserve par une perte d'habitats naturels et d'habitats d'espèces, préjudiciable notamment à plusieurs espèces patrimoniales.

Pour lutter contre cette espèce, des chantiers éco-citoyens sont menés chaque année avec l'appui de l'association Surf Insertion. La campagne 2018/2019 a permis la réalisation de 9 chantiers entre août et février, en dehors de la période de nidification pour éviter tout dérangement. Ainsi, 116 jeunes de 8 structures différentes (centres d'animation de la métropole bordelaise, instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques...) ont été accueillis et se sont investis pour la réalisation de ces opérations.

En complément de ces chantiers, des interventions mécaniques sont également réalisées par un prestataire et les services techniques communaux.

### La population d'Arlequin plongeur en augmentation à Saint-Pierre et Miquelon

La RCFS du Sud-Saint-Pierre accueille la majorité des effectifs hivernants d'Arlequin plongeur sur l'archipel, le restant des effectifs est comptabilisé principalement le long des côtes prolongeant la réserve. Un noyau existe également le long des côtes de Langlade. Le secteur de la RCFS est particulièrement favorable à l'espèce qui bénéficie également de la quiétude liée à l'interdiction de chasse.

La population hivernante d'arlequins plongeurs augmente continuellement depuis le début des années 2000. Cette espèce était rarement observée jusque dans les années 1990. Sur la période 2009-2019, il est observé en moyenne 32 arlequins supplémentaires chaque hiver par rapport au précédent (moyenne des observations par hiver correspondant aux mois de décembre à mars où le noyau de population est le plus stable). Le comptage du mois de janvier 2019 constitue un record absolu du nombre d'arlequins plongeurs recensés sur l'archipel, avec 448 individus comptabilisés.

Avant 1990, les effectifs de la sous-population orientale étaient faibles, probablement dû à une chasse trop marquée sur cette population. Cette espèce est vulnérable car longévive et à faible capacité de reproduction. Elle est également facile à tirer car elle est peu farouche et se tient très proche des côtes. Ce constat a conduit le Canada à fermer la chasse de cette population en 1990 et à la protéger au niveau fédéral en 1994. A Saint-Pierre et Miquelon, sa chasse a été interdite par arrêté préfectoral en 1992. A la même période, la RCFS a été créée au sud de Saint-Pierre. L'augmentation nette et régulière des effectifs à Saint Pierre depuis 2002 pourrait donc être la conséquence de cette plus grande protection de l'espèce depuis les années 1990. Le constat est similaire dans les autres régions de l'est de l'Amérique du Nord puisque les populations hivernantes d'arlequins plongeurs sont globalement en augmentation.



## Mars

### De nouveaux radeaux pour la nidification des sternes sur le lac de Madine

La RNCFS du lac de Madine accueille depuis 2004 la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en nidification. L'espèce niche sur deux radeaux artificiels (graviers sur plateforme en bois) mis en place pour remplacer leur habitat premier dégradé par l'aménagement des berges et la régulation du débit des grands cours d'eau.

Ils ont été installés dans la zone de quiétude permanente située à l'ouest du lac, où toute pénétration est interdite. Le nombre de couples nicheurs est en augmentation régulière depuis leur installation (54 adultes et 23 jeunes en 2014). Les oiseaux arrivent dès avril et repartent à la fin août.

Ces radeaux restent en place toute l'année, ils doivent donc être entretenus régulièrement et parfois remplacés. Le syndicat mixte du lac de Madine a donné pour ce faire deux anciens pontons de 24m<sup>2</sup> chacun. [Les agents de l'OFB \(conservateur appuyé du service départemental de la Meuse\)](#) ont travaillé en mars à leur aménagement afin de pouvoir accueillir la reproduction des sternes en avril sur des radeaux tout neuf.



### Le plan de gestion de la réserve du Caroux-Espinouse évalué

Situés dans l'Hérault, la RNCFS du Caroux-Espinouse et le domaine de la Peyroustarié (APPB) sont deux espaces réglementés aux paysages et aux habitats variés, abritant de nombreuses espèces à enjeux. Cette diversité est notamment due à un façonnage par l'homme, que ce soit par le biais de l'agriculture, de la sylviculture ou de l'introduction dans les années 50 du Mouflon méditerranéen (*Ovis gmelini musimon* x *Ovis* sp.). Les espaces abritent donc aujourd'hui de nombreuses activités, ce qui donne lieu à la présence d'une multitude d'enjeux parfois contradictoires.

Afin d'intégrer l'ensemble de ces enjeux et de permettre la prise en compte de tous les acteurs locaux, un plan de gestion a été défini pour la période 2014-2018. Arrivé à terme, [un travail d'évaluation et de propositions pour un nouveau plan de gestion a été conduit par une étudiante de l'école de Bordeaux Sciences Agro de mars à août.](#)

L'évaluation du premier plan de gestion de la RNCFS et de l'APPB s'est révélée être globalement positive. En effet, la majorité des actions ont été réalisées, et les mesures de gestion mises en application se sont révélées plutôt efficaces, et ce malgré un contexte de baisse progressive de moyens accordés. Ainsi, une grande partie des objectifs fixés ont été au moins partiellement atteints.

La majorité des enjeux avaient été correctement identifiés lors de l'élaboration de l'ancien plan de gestion : conservation des habitats ouverts et des habitats humides, étude du mouflon, équilibre sylvo-cynégétique, communication entre les cogestionnaires, maintien des partenariats locaux. De nouveaux enjeux ont toutefois pu être mis en avant concernant le patrimoine naturel de ces deux sites et notamment l'intérêt des milieux forestiers remarquables, habitats favorisés par les chiroptères et l'entomofaune saproxylique.

## Avril

### Les Bécassines des marais suivies jusqu'en Russie par balises

Dans le cadre du partenariat entre l'OFB et le Club International des Chasseurs de Bécassines (CICB), une étude de la migration et de la nidification des Bécassines des marais hivernant en France a été lancée en 2017. En 2019, 37 bécassines des marais ont été équipées de balises Argos/GPS sur 10 sites de captures répartis sur l'Hexagone dont la RCFS de Terres d'Oiseaux et la RCFS de la Grand'Mare. Cette dernière sert notamment de site de formation pour le baguage.



Sur la réserve de Terres d'Oiseaux, deux bécassines ont été capturées permettant la pose de 2 balises le 1er et 2 avril 2019 ; toutefois, une seule balise a transmis des données. La bécassine est partie entre le 15 et le 17 avril pour arriver sur sa zone de nidification au nord de Russie européenne autour de la mi-juin. A la mi-septembre, elle a entamé son parcours retour, pour arriver en Espagne centrale, près du Portugal, en hivernage le 22 novembre, en s'arrêtant un moment à Kaliningrad (enclave russe le long de la Baltique) puis en Allemagne. Il est intéressant de constater que lors de la migration postnuptiale, l'oiseau a continué son parcours plus au sud-ouest de son lieu de capture. Il a donc probablement été équipé au printemps 2019 alors qu'il avait déjà entamé sa migration pré-nuptiale.

Les 5 dernières bécassines équipées en 2019 ont été capturées les 4 et 5 avril sur la réserve de la Grand'Mare. Une balise n'a pas fonctionné et une autre n'a envoyé des points GPS que jusqu'au 21 avril alors qu'elle se trouvait en Lituanie. Les trois autres oiseaux sont partis en migration pour rejoindre leurs sites de nidification entre début mai et le 21 mai en Russie européenne. Mais depuis mi-juin, plus aucune donnée n'a ensuite été réceptionnée. Cette étude démontre que l'aire de nidification des Bécassines des marais équipées est vaste, allant de l'Europe centrale, la Scandinavie, à la Russie occidentale et même jusqu'en Sibérie occidentale. Il faut souligner la répartition très nordique de nombreux sites de nidification, dans des proportions bien plus fortes qu'attendues. Comme on a pu le constater avec le baguage, la fidélité aux sites d'hivernage est confirmée grâce aux trajets aller-retour complets de plusieurs bécassines.

### Des colliers GPS sur les isards d'Orlu à la base de nombreuses recherches



L'utilisation des colliers GPS sur les ongulés de montagne a commencé dans les années 2000 sur des bouquetins dans la RNCFS de Belledonne. Elle s'est développée sur différentes espèces et dans différents massifs. Sur la RNCFS d'Orlu, des colliers GPS sont déployés depuis 2016 sur des isards ; 22 individus sont déjà équipés. En 2019, 6 colliers supplémentaires ont pu être posés entre avril et début juillet.

Outre la localisation, ces dispositifs permettent de détecter le mouvement de l'animal : droite-gauche, avant-arrière et l'angle qui permet de définir si la tête est en bas. Ces informations sont ensuite traitées pour déterminer l'utilisation des habitats, les caractéristiques des mouvements de l'individu (distance parcourue, vitesse, sinuosité du trajet) ou l'activité (état actif ou inactif). Ces données peuvent permettre d'étudier par exemple la structuration spatiale des populations et les conséquences dans la circulation du

pestivirus – découvert dans la RNCFS en 1994, il peut être à l'origine d'épisodes de mortalité massive chez l'isard.

## Mai



### Le suivi de la nidification des huîtres pie sur l'île de Béniguet

L'Huître pie (*Haematopus ostralegus*) niche annuellement sur la RCFS de Béniguet avec des effectifs fluctuant généralement entre 40 et 50 couples, et ayant dépassé les 70 couples en 1994. **En 2019, le suivi des oiseaux nicheurs a commencé le 18 mai pour se terminer le 12 juin.**

Les observations réalisées au cours de la saison aboutissent à une fourchette de 41 à 44 couples nicheurs, pour lesquels 41 pontes ont été découvertes. Bien que dans la fourchette des 40-50 couples généralement nicheurs sur l'île, ces chiffres sont légèrement plus faibles que ceux de la dernière décennie et tendent à indiquer une diminution des effectifs nicheurs.

La répartition géographique des nids d'huîtres en 2019 montre une utilisation de l'ensemble du pourtour de l'île à l'instar des années précédentes. Il semblerait que les couples d'huîtres se soient réappropriés la côte ouest de l'île dans sa partie centrale, zone qui avait été désertée en 2018, conséquence possible de la nidification du Faucon pèlerin à cet endroit. En 2019, ce dernier a niché au niveau de la partie est de la tête de comète, au sud des habitations, et a été régulièrement observé en chasse sur cette partie de Béniguet. Cette zone présente un effectif d'huîtres pie nicheurs plus faible que les années passées ce qui tend à confirmer l'influence du rapace sur le choix d'implantation des couples.

Les huîtres-pies nicheurs font l'objet d'un recensement annuel sur l'ensemble des îles de l'archipel de Molène. En 2019, 72 à 77 couples nicheurs ont ainsi été dénombrés sur les îlots de la RNN d'Iroise, avec un effectif total de 182 à 192 couples sur l'archipel. Si quelques variations interannuelles sont observées sur chacun des îlots, l'effectif nicheur reste globalement stable à l'échelle de l'archipel.

### Le dispositif EFFORT pour étudier l'influence des ongulés sur la régénération forestière à la Petite-Pierre

Un nouveau dispositif expérimental dénommé EFFORT, pour EFFet des Ongulés sur le Renouvellement foresTier, a été mis en place sur trois sites d'études du nord-est dont la RNCFS de la Petite Pierre, en collaboration avec l'ONF. L'objectif est d'étudier la régénération forestière du chêne et du cortège floristique associé dans des forêts de production, en comparant des situations contrôlées de présence/absence d'ongulés sauvages. Pour discriminer les effets du cerf, du chevreuil et du sanglier des enclos sélectifs, des exclos et des enclos hermétiques sont mis en place. Des suivis classiques de fructification, de régénération, d'aboutissement et de composition de la communauté végétale sont ensuite réalisés. **Parmi eux, le suivi individuel de semis de chêne a été réalisé entre mai et juin 2019, un autre se fait à l'automne.**

Les premiers résultats montrent que les ongulés modifient les communautés végétales par la consommation préférentielle de certaines espèces, dont le chêne. Inversement, ils maintiennent aussi une certaine ouverture du milieu ; trop de ronce risque de conduire à une concurrence de cette dernière avec les semis de chêne et d'empêcher leur croissance. Cela suggère que la végétation interférente peut avoir un impact compétitif.

A terme, ce dispositif original visera à mieux connaître l'impact de chaque espèce d'ongulé selon des conditions variables de richesse du sol et de pression d'herbivorie.





### La labellisation « Liste verte » de l'UICN pour la réserve de Donzère-Mondragon

Lancée en 2014, la Liste verte des aires protégées de l'UICN est un label international qui vise à reconnaître à travers le monde, des aires protégées qui sont gérées équitablement et efficacement, avec des impacts positifs sur la nature et les sociétés.

Le 12 juin, à l'occasion du congrès français de la nature 2019 qui s'est tenu à Marseille, l'ONCFS et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) ont reçu le label « Liste Verte » des mains du comité français de l'UICN. C'est le 3ème territoire géré par l'OFB, après le parc naturel marin d'Iroise et la RNCFS d'Orlu, qui reçoit cette distinction. Au niveau mondial, la Liste verte compte à présent 46 sites labellisés, répartis dans 35 pays, dont 14 sont situés en France métropolitaine et d'outre-mer, faisant de notre pays celui qui rassemble le plus grand nombre

de sites lauréats dans le monde.

La RCFS de Donzère-Mondragon, créée en 1954, est un territoire étonnant et un exemple de renaturation dans la vallée du Rhône, modelé de main d'homme lors de la construction de l'usine hydroélectrique André-Blondel à Bollène. La réserve est constituée d'un canal et de ses emprises. Elle forme un bande étroite d'une vingtaine de kilomètres de long sur 800m de large (1 545 hectares), sur lesquelles la nature, accompagnée par l'Homme, a repris ses droits progressivement. Au fil des années, se sont reconstitués des espaces naturels, et une mosaïque d'écosystèmes abritant des communautés animales et végétales variées, et offrant désormais une biodiversité remarquable à l'intérêt écologique réel, objets de programmes d'études et de recherches.

En faisant partie de ce réseau grandissant, la réserve sera amenée à participer à une dynamique d'échange avec les autres sites lauréats pour valoriser ses expériences et pour aider les aires protégées qui s'engageront à l'avenir à atteindre les meilleurs standards de gestion et de gouvernance.

### L'AFP sur les traces du Chat-renard dans la forêt d'Asco en Corse

En juin 2019, l'AFP publie un article sur la découverte du "ghjattu-volpe" – "chat-renard" en corse – qui est probablement une nouvelle espèce de félin pour le territoire. L'animal appartenait à la mythologie des bergers corses qui racontaient que ces chats forestiers s'attaquaient aux mamelles de leurs brebis et chèvres.

L'histoire a débuté en 2008 par la capture inopinée d'un chat dans un poulailler d'Olcani, dans le Cap Corse. Un programme de recherche est alors lancé par l'ONCFS. Des pièges à poil ont permis en 2012 d'établir son génome. Il a été distingué par son ADN du Chat sauvage européen (*Felis silvestris silvestris*) pour se rapprocher plus du Chat forestier africain (*Felis silvestris lybica*), mais son identité exacte reste à déterminer. Il pourrait être arrivé à l'époque de la deuxième colonisation humaine qui remonte à 6 500 ans environ avant notre ère. Si cette hypothèse se confirme, son origine serait moyen-orientale. A mesure des avancées, des pièges photographiques puis des pièges physiques sont installés avec de premières captures en 2016, notamment en forêt dans la RCFS de Corse d'Asco. La pose de colliers GPS a également montré ses vastes déplacements, jusqu'à 2 500 mètres d'altitude.



Le félin à l'aspect très proche du classique chat domestique ; sa longueur et sa queue lui ont valu le nom de chat-renard. Ses autres caractéristiques physiques sont : les pavillons des oreilles très larges, de courtes moustaches, des canines très développées, les tarsi des pattes postérieures toujours très noirs, une couleur rousse-rouille sur le ventre, une densité de poil très importante, une queue avec 2 à 4 anneaux et toujours un manchon terminal bien noir et enfin des zébrures sur les pattes antérieures.

Le mythe semble aujourd'hui être une réalité.



D'origine artificielle, le lac de Madine est rapidement devenu un relais d'importance pour l'avifaune aquatique

## Juillet

### Le renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO du massif des Bauges



They have been happy to share  
the Massif des Bauges Geopark experience

Revalidation mission July, 2019 17-20<sup>th</sup>  
Met persons during the visit



Labellisé Géoparc mondial UNESCO en 2011, le Massif des Bauges a vu son label reconduit 4 ans plus tard, en 2015. Du 17 au 19 juillet 2019, le massif des Bauges a reçu la visite de deux expertes du réseau mondial des géoparcs UNESCO (Mme Border de l'English Riviera Geopark et présidente du réseau du Royaume-Uni et Mme Sun du Zigong Géoparc en Chine) pour la mission de revalidation du label. Il s'agissait de vérifier sur le terrain que les actions menées correspondent aux exigences du label, d'où une présentation du site et des projets touristiques en cours. En tant que co-gestionnaire de la RNCFS des Bauges avec le PNR et l'ONF, l'ONCFS a présenté notamment les études et recherches menées sur le territoire.

La 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Géoparcs mondiaux UNESCO qui s'est tenue du 31 août au 2 septembre a décidé de

renouveler le statut du massif des Bauges pour quatre années supplémentaires, après examen du rapport de revalidation. Parmi les recommandations formulées figurent notamment le renforcement des activités de recherche sur le territoire.

### Une étude pour mieux comprendre les interactions Homme-Faune en Belledonne

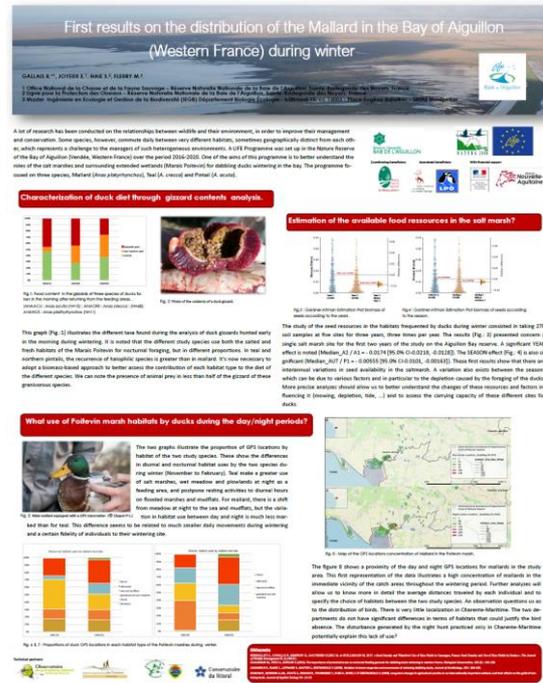
Sur la RNCFS de Belledonne comme bon nombre d'autres réserves, les mêmes espaces sont utilisés par la faune sauvage et l'Homme. L'un des objectifs du site est d'arriver à concilier les activités humaines avec la faune présente.

La réserve a été créée en 1984 pour garantir le succès d'une opération de réintroduction du Bouquetin des Alpes à partir d'un noyau de 20 individus venant de Suisse. Depuis, la population a fait l'objet d'un suivi intensif avec plus de 1 200 bouquetins capturés, marqués et suivis individuellement. Le pastoralisme constitue l'activité économique principale de la réserve ; cette pratique ancestrale concourt au maintien des milieux ouverts. En parallèle, les pratiques récréatives (randonnées, ski, chasse) se sont développées conduisant à une présence humaine tout au long de l'année de plus en plus importante.

Ainsi, une étude a débuté en 2017 pour comprendre les interactions des activités humaines avec la répartition de la faune sauvage. Pour ce faire, des traces sont collectés durant 3 ans, de 2018 à 2020, concernant les bouquetins, les brebis, les chasseurs, les randonneurs à pieds et les skieurs. Comme en 2018, des traceurs GPS ont été posés cet été, en début d'estive, sur des brebis et des randonneurs pour suivre leurs déplacements.

En parallèle, la réserve est l'un des quatre sites retenus pour une étude socio-écologique innovante pilotée par l'université Savoie Mont-Blanc. Bénéficiant d'un financement de l'agence nationale de la recherche (ANR), HUMANI est un projet interdisciplinaire qui met l'accent sur la façon dont les loisirs de plein air (ski de randonnée, raquettes, chasse...) influencent les écosystèmes de montagne et, à partir de là, fournit aux gestionnaires des outils pour mieux concilier le développement des activités de plein air avec la conservation et la gestion de la faune.





# Août

## Une représentation de la baie de l'Aiguillon au colloque UIGB

L'Union internationale des biologistes de gibier (International union of game biologists, IUGB) organise tous les 2 ans un colloque international sur les travaux scientifiques ayant trait à la faune sauvage. **En 2019, il s'est tenu du 26 au 30 août en Lituanie et la RNN de la Baie de l'Aiguillon a présenté un poster sur l'étude de l'utilisation de la baie et des marais périphériques par les anatidés hivernants.**

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon et vise notamment à améliorer les connaissances quant à l'utilisation fonctionnelle des zones de gagnages (alimentation) et de remises (repos) par les anatidés hivernants. L'étude se déroule sur 3 ans (hiver 2016/2017 à 2018/2019) et se divise en 3 questions :

- Quelles sont les zones d'alimentation les plus intéressantes pour les anatidés granivores ?

Trois campagnes de terrain ont été réalisées en hiver entre 2016 et 2019 pour prélever 270 échantillons par site à 3 reprises chaque hiver afin de déterminer le nombre de graine de chaque espèces présente et ainsi évaluer l'évolution du stock de graines disponible dans le temps.

- Que mangent les anatidés ?

Au cours des trois années, les chasseurs ont fourni 150 gésiers/jabots de différentes espèces d'anatidés granivores.

- Où vont manger les anatidés ?

Depuis 2016, 53 oiseaux ont été équipés de balises type GPS, 46 émetteurs ont permis de recueillir de données valides.



## Le Phragmite aquatique suivi chaque année sur la réserve du Massereau

Les RCFS du Massereau et du Migron sont des sites importants pour l'accueil des passereaux paludicoles au travers des roselières qui y sont présentes. Lieu de nidification pour de nombreuses espèces, ces roselières sont également primordiales en halte migratoire et plus particulièrement pour le Phragmite aquatique, espèce menacée faisant l'objet d'un plan national d'actions.

Pour leur suivi, **un camp de baguage s'est tenu au Massereau du 2 au 24 août suivant des protocoles**

**nationaux élaborés par le CRBPO**, dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle. Quatre types de programmes différents se déroulent : une station Séjour, 5 stations « ACROLA » dédiées exclusivement au suivi des populations migratrices de Phragmite aquatique, une station « Mare » et 3 stations « Bocage », ouvertes dans ces milieux. Cette opération est réalisée sous la responsabilité d'un bagueur généraliste du SD 56, aidé d'autres agents de l'OFB ou de bénévoles.

Sur les 21 jours d'ouvertures, 3 474 captures ont été réalisées dont 2 859 oiseaux bagués, 615 contrôles et 3 reprises pour 42 espèces différentes dont 11 espèces de passereaux paludicoles. Ces passereaux paludicoles représentent près de 74% des captures réalisées au cours de ce camp de baguage. Les principales sont le Phragmite des joncs (41,34% des captures), la Rousserolle effarvatte (19,85%) et le Gorgebleue à miroir (3,39 %). Pour le Phragmites aquatique, seulement 19 oiseaux ont été capturés sur la roselière du camp de baguage qui représente 0,55 % des captures et qui est bien en deçà de ce qui est capturé habituellement.

## Septembre

### Une opération de réhabilitation des habitats naturels sur l'alpage d'Armène dans les Bauges

Propriété de l'OFB, l'alpage d'Armène s'étend sur 67 ha, inclus dans la RNCFS des Bauges (5 200 ha) et un site Natura 2000. Sur ce secteur, 43 années d'abandon des pratiques pastorales (1960 à 2003) ont modifié la mosaïque des habitats de la zone de transition entre forêt et alpages. L'arrêt de cette activité a un impact négatif sur la biodiversité à conserver : appauvrissement des peuplements de papillons ou baisse du succès reproducteur du tétras-lyre à l'origine d'une partie du déclin de la population du massif.



Ainsi, un contrat Natura 2000 a été porté par l'ONCFS pour transformer 11,5 ha d'aulnaie en habitats semi-ouverts, favorables à la biodiversité (insectes, tétras-lyre...) et aux troupeaux (fourrage, circulation des animaux...). Une équipe composée de 4 salariés d'une société privée spécialisée et de 5 agents de l'ONF est intervenue durant deux semaines, en septembre, sur l'alpage suivant 2 techniques :

- Bûcheronnage sur 9 ha d'aulnaies claires,
- Broyage à l'aide d'engins légers sur 2,5 ha de landes (rhodoraies) moins refermées que les aulnaies avec une section moins importante des ligneux (< 6 cm).

Le contrat Natura 2000 a permis de financer 100 % des interventions mécaniques pour un montant total de 78 289,20 €.

Cette intervention mécanique doit être combinée avec des pratiques pastorales adaptées spatialement et dans le temps afin de produire durablement des gains. Un partenariat avec les acteurs pastoraux doit compléter prochainement efficacement le dispositif afin de garantir le maintien dans le temps des habitats reconquis.

Plusieurs indicateurs ont été développés pour évaluer l'efficacité de l'opération en suivant l'évolution des habitats naturels (inventaire des unités de végétation et indicateur d'évolution de la fermeture du milieu par Lidar), des invertébrés (inventaire traditionnel et ADN environnemental du sol) et les éventuels changements dans le comportement spatial des poules de tétras-lyre (individus équipés de collier GPS).

Vidéo du projet : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=4&v=MATmuD3gD1k&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=4&v=MATmuD3gD1k&feature=emb_logo)

### Des travaux de préservation des milieux ouverts sur la réserve de Jujols



Le plan de gestion de la RNN de Jujols définit dans ses objectifs la préservation et l'accroissement des milieux agropastoraux, ainsi que l'amélioration de l'état de conservation des prairies humides. Ces deux milieux sont imbriqués les uns aux autres sur la réserve.

Ainsi, des travaux ont débuté entre septembre et octobre 2019 pour limiter la colonisation des ligneux et favoriser le passage des troupeaux de brebis qui pâturent sur les versants de la réserve. Trois opérations différentes ont été menées :

- Débroussaillage de trois passages au niveau du ravin pour faciliter les girades des brebis entre deux zones ouvertes (passages de 2m de large) ;
- Bûcheronnage des pins sylvestres pour faciliter les girades des brebis entre deux zones ouvertes (couloir de 20m de large) ;
- Prospection et élimination manuelle par arrachage ou bûcheronnage des semis de pins sur les zones humides et les milieux agropastoraux sur 32 ha.

## Octobre

## Des mesures pour concilier fréquentation et quiétude au Hâble d'Ault

La RCFS du Hâble d'Ault et le littoral alentour sont soumis à une fréquentation de plus en plus importante. Suite au constat d'un nombre croissant de dérangements et d'atteintes au milieu, il est indispensable de contrôler l'accueil du public afin de rendre la fréquentation du site compatible avec les objectifs de conservation du patrimoine naturel comme mentionné dans le plan de gestion.

Le SMBS, gestionnaire de la RCFS, a assuré une présence quotidienne sur le terrain. Dans ce cadre, il a informé et renseigné le public présent sur le site et échangé régulièrement avec les usagers riverains.

De plus, des réunions de concertation ont été organisées avec les acteurs locaux : le SMBS, l'ONCFS, le Conservatoire du littoral, les communes de Cayeux-sur-Mer et de Woignarue, la gendarmerie de Saint-Valery-sur-Somme, l'association de Sauvegarde des Zones Humides Chassées des Bas-Champs de Cayeux, et le Syndicat mixte. Elles ont permis de définir et mettre en place des mesures complémentaires pour canaliser le public et ainsi garantir la quiétude du site :

- [La municipalité de Cayeux a pris un arrêté d'interdiction de l'accès aux camping-cars sur les voies communales et propriétés du CDL et SMBS en date du 16 octobre 2019](#) ;
- Un portique a été mis en place, en complément, pour rappeler aux campings cars qu'ils sont interdits ;
- 30 panneaux matérialisant les limites de la RCFS ont été réalisés rappelant la référence à l'arrêté préfectoral de la réserve et les règles correspondantes ;
- 3 panneaux pour les entrées principales ont été commandés afin d'informer les personnes qui fréquentent le site des règles qui s'appliquent et des milieux et espèces remarquables présents.



## Le golfe du Morbihan sous haute surveillance en période de pêche

Dans un espace protégé avec une très forte pression humaine comme la RNCFS du golfe du Morbihan, les missions de police sont un outil indispensable à la bonne gestion du site. Le plan de gestion de la réserve comporte plus de 50 opérations, dont près d'un quart concerne des actions de surveillance ou de police.

Depuis le début des années 1990, le golfe du Morbihan a perdu près de la moitié des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant. La très forte fréquentation humaine et le dérangement qu'elle implique est un des facteurs déterminant de cette baisse.

Une activité, comme la pêche à pied (professionnelle ou amateur) est à l'origine de dérangement direct sur les oiseaux, mais aussi de destruction d'habitat d'alimentation tels que les herbiers de zostères pour les bernaches. [L'établissement a assuré comme chaque année des contrôles réguliers de cette activité en octobre 2019.](#)

En 2019, plus de 600h ont été consacrées à la police dans le golfe du Morbihan (soit plus de 85 jours agent sur une base de 7h/jour). Plusieurs dizaines d'infractions peuvent être relevées en fonction des années par les agents sur le territoire de la RNCFS. Les pêcheurs professionnels qui ne respectent pas les zones en interdiction de pêche pour préserver les herbiers de zostères sont particulièrement ciblés par les missions de surveillance en raison de l'impact important sur la biodiversité.



## Novembre



### Le projet d'extension de la réserve naturelle d'Iroise avance

Le 20 juillet 2018, le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique ont confié au Parc naturel marin d'Iroise la mise en œuvre d'un travail de concertation pour étendre l'actuelle RNN d'Iroise (39 ha). L'objectif est de concilier la protection de la biodiversité et le maintien des usages durables. Pour répondre à cet objectif, un groupe de travail a été constitué afin de réaliser un diagnostic partagé qui a abouti à une proposition de périmètre ainsi qu'un projet de réglementation.

Le nouveau projet de périmètre de la réserve naturelle s'étend sur une superficie d'environ 1 129 ha, dont 120,58 ha sur le domaine terrestre et 1008,41 ha sur le domaine public maritime. Il comprend notamment la RCFS de Béniquet, déjà gérée par l'OFB, qui verra donc son statut évoluer et se renforcer.

Ce travail a reçu un accueil favorable lors de diverses audiences (réunion publique, conseil scientifique, comité consultatif, CSRPN, conseil de gestion du PNM ; la présentation au CNPN est prévu début 2020).

Ainsi, après plusieurs mois d'animation et de concertation, [un dossier de présentation du projet d'extension élaboré par l'équipe du PNM a été remis au Ministère en novembre](#). Il contient notamment un projet de réglementation de la future réserve qui se compose d'une part d'un socle réglementaire valable sur l'ensemble du périmètre de la réserve et d'autre part de restrictions d'accès définies sur les secteurs et les périodes sensibles (nidification des oiseaux marins et limicoles ou reproduction et mue des phoques gris).

### Le début de l'OFB lors du festival international de photo animalière de Montier-en-Der

Afin de valoriser l'établissement et les actions menées dans le cadre de la RNCFS du lac du Der auprès d'un large public, l'ONCFS participe, depuis 2005, au festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der. La maison de la Réserve est même devenue, depuis 2018, un site officiel du festival accueillant ainsi des expositions de différents artistes animaliers.

En 2019, dans le cadre de l'année de préfiguration de l'OFB, ce festival a donc été choisi tout naturellement pour communiquer localement sur la création de ce nouvel établissement. [Une quinzaine d'agents de l'ONCFS et de l'AFB se sont relayés sur le stand du 14 au 17 novembre pour sensibiliser à la biodiversité](#). En parallèle, de nombreux échanges ont pu se faire avec le grand public soit à l'occasion du retour du « lever des grues » à la maison de la Réserve, soit au cours de missions de surveillance sur la RNCFS.



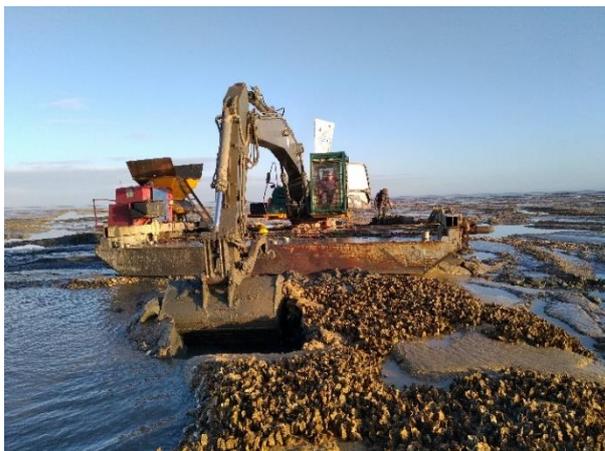
Avec l'aide d'agents de la direction communication de l'AFB, le public a pu également participer à 2 ateliers sur le stand :

- « Les imaginaires de la biodiversité » : Imaginez la biodiversité de 2050 ;
- l'atelier de partage « Biolab » (<https://exprimezvous.biodiversitetousvivants.fr/accueil/home>).

Le franc succès de cet événement qui a accueilli plus de 44 000 personnes a d'ailleurs conduit la direction régionale Grand Est de l'OFB à envisager une participation sur le long-terme à ce festival au travers de ses missions de mobilisation citoyenne.

## Décembre

### Des travaux d'enlèvement des crassats sur les vasières de la baie de l'Aiguillon



La RNN de la Baie de l'Aiguillon (17-85) accueille d'importantes populations de limicoles et d'anatidés en hivernage ou en escale migratoire qui y trouvent nourriture et quiétude notamment sur les immenses vasières. La conchyliculture est une activité traditionnelle en baie qui a eu tendance à disparaître. Les pieux de bouchot utilisés pour cette activité et les tables ostréicoles abandonnés servent de support au développement de gisements sauvages d'huître japonaise (*Crassostrea gigas*) dont le tonnage estimé est de 3 400 tonnes (IFREMER, 2012), répartis sur une surface d'environ 240 ha en couvrant les vasières naturellement présentes sur ces secteurs.

Dans le cadre d'un LIFE, un programme d'intervention propose d'expérimenter sur 3 ans l'enlèvement de ces amas d'huîtres et structures conchylicoles abandonnées afin de retrouver de l'habitat naturel de vasière. Il ne s'agit pas de retirer les 240 ha, mais bien d'expérimenter sur différentes surfaces répondant aux enjeux de la baie.

La première phase de travaux de restauration de vasières a débuté en septembre 2019 et s'est terminée le 25 février 2020. Les travaux reprendront au mois de septembre prochain. Lors de cette première phase de travaux : 3,1 hectares de tables et d'huîtres ont été retirées, 6 704 mètres linéaires de tables et d'huîtres ont été retirées, environ 32 hectares de vasières ont été restaurées et plus de 11 tonnes de ferrailles ont été ramenées à terre. Ces travaux sont accompagnés d'inventaire de la faune benthique et d'étude topographique avant et après travaux afin d'évaluer l'impact de ces derniers notamment sur la dynamique sédimentaire.

Pour en savoir plus : <https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/project/baie-de-laiguillon/>

### La capacité d'accueil des marais d'Olonne améliorée pour les oiseaux d'eau

La RCFS de Chanteloup, située au cœur des marais d'Olonne, joue un rôle important dans l'accueil des oiseaux d'eau au niveau national et international toute l'année. C'est le plus important site mondial de halte migratoire du Courlis corlieu.

Entre 1930 et 1950, le site été voué à l'activité salinière. Puis l'exploitation a cessé et les grands plans d'eau ont alors été désaffectés et sont devenus très attractifs pour les oiseaux d'eau. Dans ce cadre, une gestion hydraulique adéquate est une première nécessité pour continuer d'assurer des conditions d'accueil satisfaisantes. En effet, l'attractivité dépend en premier lieu de la profondeur d'eau des bassins ; elle varie selon les espèces et la saison. En période de migration, la présence de limicoles implique des niveaux d'eau plus faibles et l'exondation. En hivernage, en revanche, ce sont les canards qui sont plus présents et qui demandent des niveaux d'eau plus élevés. Ainsi, d'importants travaux hydrauliques ont été lancés durant l'hiver et se sont achevés en décembre dans le cadre d'un co-financement par le FEDER :

- Réhabilitation de quatre ouvrages hydrauliques. Ces derniers, affectés par l'usure liée au temps n'étaient plus fonctionnels. Leur restauration permet d'assurer la maîtrise hydraulique autonome des différents bassins.
- Aménagement de sites pour permettre la nidification des populations de Laro-limicoles. Certains îlots de nidification (érodés ou affaissés) ont été confortés à travers des aménagements de berge ou des rehaussements d'îlots existants.

Ces travaux ont été accompagnés d'une information du public via la création de panneaux et d'une étude sur les limicoles (Courlis corlieu) et les anatidés pour définir les zones fonctionnelles de ces espèces via la pose de balises GPS. A terme, elle permettra de définir des stratégies de conservation à même de servir l'intérêt ornithologique de la réserve de Chanteloup et plus largement des marais d'Olonne (propriétés du CDL).



Les interactions animaux sauvages et  
animaux domestiques étudiées de  
près sur le massif de Belledonne



### III. Le réseau des réserves en 2019

#### Journées des réserves

Le réseau des réserves, constitué des gestionnaires et des représentants de directions régionales et de la direction de la recherche et expertise (maintenant direction de la recherche et de l'appui scientifique) s'est réuni le mercredi 10 et le jeudi 11 juillet sur le site de Pérols de l'AFB dans l'Hérault.

Ces rencontres ont été consacrées principalement à la création de l'OFB avec la présence de Michel Sommier, directeur préfigurateur de la direction des aires protégées (DAP). Les échanges ont permis de discuter des actualités nationales et de définir la place des réserves dans l'OFB en réfléchissant aux liens avec les autres directions (recherche, police, mobilisation citoyenne, financière) et les autres aires protégées. A ce titre, des collègues des parcs naturels marins (PNM), gérés par l'AFB sont venus présenter leur travail (Fabien Boileau du PNM d'Iroise et d'Amandine Eynaudi du PNM Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis).

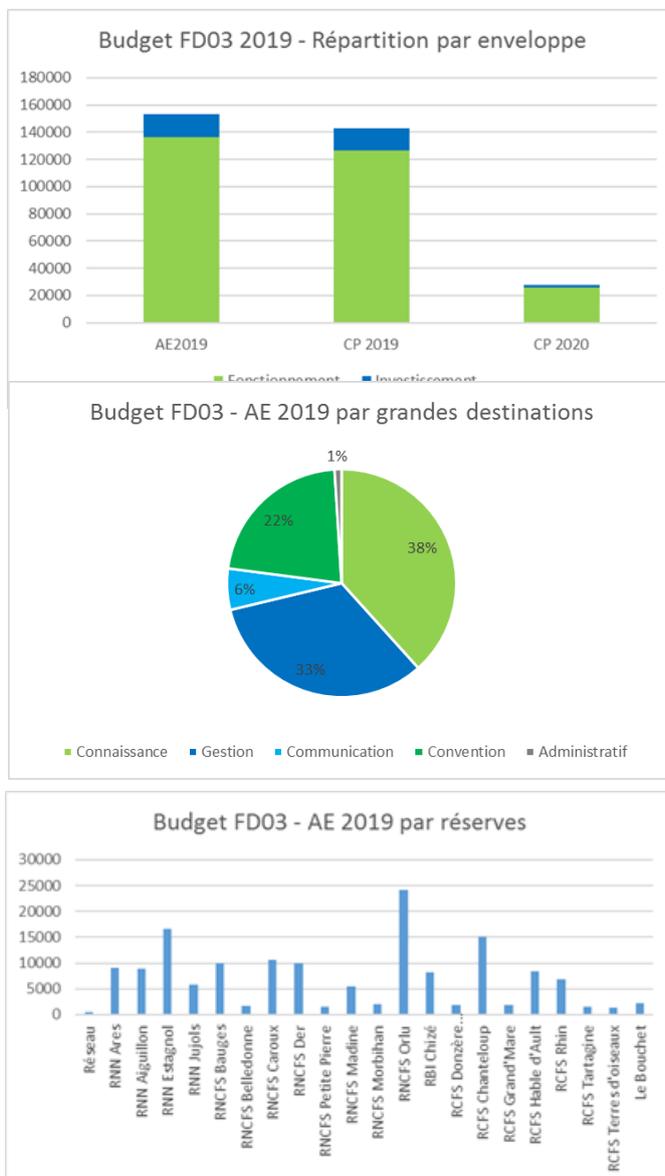
Les discussions se sont terminées autour de l'importance de disposer au sein de l'OFB d'une stratégie des réserves pour assurer une cohérence entre les réserves et une meilleure reconnaissance des enjeux liés à ces sites.

#### Budget des réserves

Les réserves gérées ou co-gérées par l'OFB reçoivent différentes sources de financement internes et externes. Les RNN perçoivent par exemple une dotation de l'Etat via les DREAL, certains propriétaires (CDL) ou gestionnaires (CD 44) peuvent verser une subvention à l'OFB pour la mise en œuvre d'actions, enfin les réserves peuvent émerger à des sources de financement européen (contrats Natura 2000, Life, FEDER...).

En interne, une enveloppe spécifique leur est dédiée et gérée au sein de la DAP ; en 2019 cela correspondait au « FD03 » piloté par la Direction de la Recherche et de l'Expertise). Un budget peut également être alloué par certaines délégations régionales, des unités de la DRAS (DRE en 2019) en fonction des thématiques de recherche et le service immobilier (division patrimoine en 2019) pour la location de terrains.

Le détail du budget 2019 présenté ci-à côté correspond uniquement à l'enveloppe pour les réserves pilotée au national (ex FD03 par la DRE, et maintenant C0403 par la DAP). Un montant total de plus de 153 000 € a été engagé (autorisations d'engagement, AE) en 2019 avec des dépenses réalisées principalement la même année (crédits de paiement, CP).



## Du côté des territoires avec un enjeu de protection

### Une grande diversité génétique du rat des moissons sur l'étang du Grand Birieux

L'étang du Grand Birieux figure parmi les plus grands et plus prestigieux étangs de la Dombes qui en compte plus de 1 400. Il est, au centre d'un domaine de 148 hectares, propriété de l'OFB qui en assure la gestion en s'appuyant sur un plan de gestion rédigé en 2016.

L'étang du Grand Birieux a accueilli deux années durant le programme de recherche sur le rat des moissons (*Micromys minutus*) mené par Fabrice Darinot, doctorant et conservateur de la RNN de Lavours (01).

La thèse qui a été soutenue le 18 avril 2019 a pour objectifs d'identifier la structure génétique d'une population de rats des moissons à l'échelle d'un paysage, de déterminer les capacités de déplacements et de dispersion des animaux et d'évaluer l'effet des inondations sur leurs traits de vie. Elle révèle, entre autres, que sur l'ensemble des sites étudiés, depuis la Méditerranée jusqu'au nord-est de l'Allemagne, la plus grande diversité génétique de la population de rat des moissons se trouve sur l'étang du Grand Birieux. Rappelons que 51 rats des moissons avaient été capturés, puis relâchés, et 40 avaient fait l'objet d'une biopsie auriculaire.

Dans l'ensemble, et donc particulièrement en Dombes et sur le Birieux, cette diversité est associée à la présence de nombreux habitats favorables à l'espèce et où les populations sont très abondantes. La population dombiste serait de ce fait une des plus importantes de France, et pour l'auteur un excellent indicateur, voire « un porte-drapeau » des zones humides.



### Restauration hydraulique sur les Grandes cabanes du Vaccarès sud

Situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer en Camargue, le domaine des Grandes Cabanes est intégré dans un ensemble de zones humides de plusieurs milliers d'hectares. D'une superficie de 473 ha, le site abrite de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale, notamment les oiseaux qui nichent et hivernent. Acquis en 2012 par le Conservatoire du littoral, la gestion a été confiée à l'Office français de la biodiversité (OFB).

La gestion de l'eau est au cœur de son fonctionnement, que ce soit pour l'accueil de populations d'oiseaux d'eau, que pour le développement des communautés d'herbiers aquatiques originelles. Depuis son acquisition, d'importants travaux de restauration hydraulique ont eu lieu afin de réhabiliter ce fonctionnement et permettre une gestion fine et opérationnelle de l'eau. Dans ce cadre, le canal de la Pigeonnière, qui permet l'irrigation du site, a été nettoyé en profondeur. [Le curage de ce canal sur 7 km a bénéficié en 2019 d'un contrat Natura financé à 100% par l'Etat et l'Europe.](#) Cette action a permis

de retrouver un fonctionnement maîtrisé et optimal de l'arrivée d'eau sur le site.

# RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DU HÂBLE D'AULT



Arrêté préfectoral du 23 décembre 2013  
Accès réglementé - Ne pas franchir les clôtures

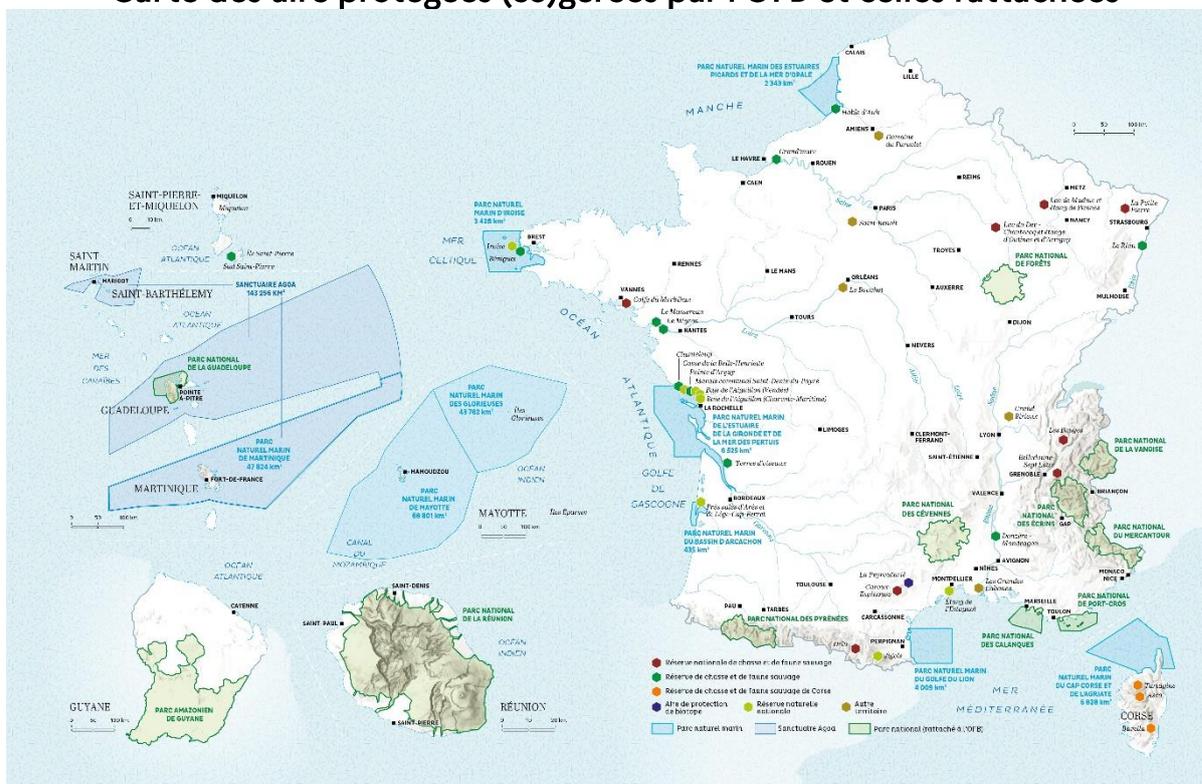
Agissons ensemble pour la biodiversité



Des nouveaux panneaux pour délimiter la Réserve de Chasse et de Faune sauvage du Hâble d'Ault et rappeler la réglementation au grand public

# Office français de la biodiversité Direction des aires protégées

## Carte des aires protégées (co)gérées par l'OFB et celles rattachées



\*L'OFB gère ou cogère également 113 sites Natura 2000, essentiellement marin.

### Rédaction :

Avec la contribution des agents des 30 réserves et de la Direction des aires protégées. Conception Anne-Laure GUINOISEAU. Rédaction coordonnée par Blandine GUILLEMOT, Direction des aires protégées, Service d'appui aux aires protégées en gestion directe et aux aires marines protégées (Pôle d'Auffargis).

### Crédits photos :

p.1 Gaël MOAL / OFB ; p.2 François COUILLLOUD / OFB ; p.4 Christian ITTY / OFB, OFB (drone), Jean-Pierre FORMET, RNN Arès Lège-Cap Ferret, Gaël MOAL / OFB, Rémy LEPRON ; p.7 Cyril MARMOEX / CEN Occitanie, Jérôme CABELGUEN / OFB ; p.8 RNN Arès Lège-Cap Ferret, Bruno LETOURNEL / OFB ; p.9 Rémy LEPRON, Christian ITTY / OFB ; p.10 Sébastien DELAHODDE, OFB ; p.11 Gaël MOAL / OFB, OFB (piège photo) ; p.12 ONCFS, Pascal POCHARD-CASABIANCA / AFP ; p.13 Nicolas VAN INGEN ; p.14 PNR des Bauges, François COUILLLOUD / OFB ; p.15 ONCFS, D. RUPPE-ROLLAND ; p.16 François COUILLLOUD / OFB, Karine GESLOT FRRC ; p.17 Nathalie CHEVALLIER / OFB, OFB (drone) ; p.18 Yves GLADU / OFB, Philippe MASSIT / OFB ; p.19 RNN Baie de l'Aiguillon, OFB (drone) ; p. 20 François COUILLLOUD / OFB ; p.22 Fabrice DARINOT, Benoît GIRARD / OFB ; p.23 Nathalie CHEVALLIER ; p.24 Terre Sauvage.

2 Novembre 2020

